

## DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2018 : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA STABILITÉ EN SÉCURITÉ INCENDIE DANS CHARLEVOIX-EST

**Clermont, le 26 mars 2019** – Le conseil des maires de la MRC Charlevoix-Est a adopté aujourd'hui son rapport d'activités 2018 en sécurité incendie, rapport qui doit être transmis annuellement au ministère de la Sécurité publique, comme l'exige la Loi sur la sécurité incendie. « La MRC et les municipalités ont performé dans différents volets, des efforts devront être plus soutenus dans d'autres, mais au final, on peut parler d'une année sous le signe de la stabilité », a mentionné le préfet de la MRC, M. Sylvain Tremblay.

Tout au long de l'année, la MRC s'est d'abord distinguée par les différentes activités de prévention menées par son préventionniste, M. Tobie Jean, avec la réalisation de 21 exercices d'évacuation dans 7 résidences pour personnes âgées, 2 HLM, 8 écoles primaires, 1 école secondaire, 1 centre d'études collégiales et 2 centres de la petite enfance, une quinzaine d'activités de sensibilisation dans des classes et garderies de la région et plusieurs actions dans les médias sociaux ou traditionnels. Le même nombre d'activités avaient été réalisées l'année précédente.

À cela se sont ajoutées d'autres activités de prévention et sensibilisation menées par les services de sécurité incendie eux-mêmes, avec la tenue de journées portes ouvertes en casernes et avec la visite de 821 logements. Pour ces visites, les objectifs contenus au schéma de couverture de risques en sécurité incendie quant à leur nombre, ont été presque atteints, atteints ou dépassés à Clermont, Saint-Aimé-des-Lacs, Notre-Dame-des-Monts et Sagard-Lac Deschênes et ont été en nette amélioration à Saint-Irénée. De larges efforts restent cependant à faire pour La Malbaie et Saint-Siméon afin d'augmenter la moyenne régionale qui était à 44 % en 2018.

L'inspection des risques élevés et très élevés, réalisée pour la MRC pour la majorité des municipalités, obtient quant à elle une excellente cote de 86 %. « La perte d'un préventionniste en cours d'année à la MRC a joué sur la non-atteinte de l'habituelle note de 100 % », a précisé le préfet.

Les appels reçus par les services de sécurité incendie, au nombre de 357, ont été en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. Parmi ceux-là, 134 ont été annulés, pour une baisse de 2 %.

Talon d'Achille de certains services de sécurité incendie et, à l'opposé, pas du tout un problème pour d'autres, la force de frappe a été atteinte lors de 31 interventions assujetties sur les 58 ayant eu lieu, pour un taux régional de 54 %, stable par rapport à celui de l'année précédente, qui était de 56 %. Les services de sécurité incendie de Clermont, Saint-Aimé-des-Lacs, Notre-Dame-des-Monts et Tadoussac (qui dessert Baie-Sainte-Catherine) ont encore atteint cette année 100 % de la force de frappe alors qu'à Saint-Irénée aucune intervention n'y était assujettie.

Les différents services de sécurité incendie ont par ailleurs continué à réaliser tous les tests annuels et les entretiens relatifs à leurs différents équipements. Le nombre d'heures total de pratique, tous services de sécurité incendie confondus, a augmenté par rapport à 2017, passant de 198 heures à 219 heures, soit une hausse de 11 %, ainsi que le taux de participation à ces pratiques, avec une moyenne de 56 % en 2018 par rapport à 53 % en 2017.

Huit appels nécessitant les pinces de désincarcération ont été reçus par le service de sécurité incendie de La Malbaie et 2 par celui de Clermont.

« Avec un territoire étendu géographiquement, une faible densité de population et des difficultés quant au recrutement de nouveaux pompiers, les défis sont énormes pour nos municipalités en sécurité incendie qui, malgré tout, réussissent à offrir d'excellents services à la population », a mentionné le préfet. En 2018, ce sont 1,2 million de dollars qui apparaissent aux budgets des différentes instances municipales pour la sécurité incendie. « Je tiens à souligner l'excellent travail des équipes en place au sein des différents services de sécurité incendie, presque tous des pompiers volontaires, pour leur dévouement et leurs efforts constants afin d'assurer la protection de la population et l'atteinte des différents objectifs figurant au schéma de couverture de risques en sécurité incendie », a-t-il tenu à ajouter.

Un schéma révisé devrait entrer en vigueur d'ici la fin de l'année. Certaines actions contenues dans celui-ci devraient permettre, notamment, d'améliorer la force de frappe de certains services de sécurité incendie par l'établissement de nouvelles ententes d'entraide.

- 30 -

**Source :**  
Service des communications  
418 439.3947

**Information aux médias :**  
Sylvain Tremblay  
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est  
418 633.6878  
[sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca](mailto:sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca)